

L'ECHO DES LANCIERS

Bulletin d'Informations de la Mairie de Franchesse
Juillet 2009

LE MOT DU MAIRE

Le dernier recensement comptabilise 464 Franchessois (453 + 11 personnes comptées à part). Ce dénombrement révèle une stabilité de la population puisqu'en 1999 il y avait 465 âmes sur la commune. C'est un premier point positif parce que depuis des années, les chiffres baissaient lentement mais régulièrement, le recensement de 1990 faisait état de 532 individus et celui de 1982 de 539 Lanciers ...

Le dynamisme de cette population est le deuxième point positif. L'épicerie a été reprise et fonctionne bien. Un garage agricole vient d'ouvrir ses portes. Des commerces, installés de longue date, se maintiennent. Une vingtaine d'agriculteurs travaillent sur notre commune. La Poste assure une activité importante et rend véritablement un service au public. Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Franchesse/Saint-Plaisir accueille de plus en plus d'enfants depuis sa création en 2005 ; ce qui n'est pas sans poser problème cette année car 13 enfants de 2007 ont été dénombrés sur les deux villages et les tout-petits de 2 ans ne pourront pas être inscrits à la rentrée de septembre.

Je pense également au restaurant « Le Chuchal » qui fait connaître le nom de la commune bien au-delà des limites du canton. Je n'oublie pas les artisans, les artistes et toutes les associations qui assurent l'animation au fil de l'année.

Sans le travail, la volonté, la disponibilité et la participation de tous, il n'y aurait rien de tout cela. Je remercie chaleureusement tous les acteurs de cette vie communale. Faisons en sorte qu'elle continue et pourquoi pas, soyons optimistes, que Franchesse repasse la barre symbolique des 500 habitants en 2013.

Bonne lecture

Isabelle Désurrier-Lafleurriel

CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES

La Communauté de communes s'apprête à accueillir en partenariat avec l'association « Le Créneau » de Montcombroux les Mines un nouveau chantier de jeunes venus de tous pays et de tous horizons. Deux communes se sont portées volontaires pour les recevoir : Franchesse et Autry-Issards.

Nous les accueillerons à Franchesse du 20 au 29 juillet 2009. Ils seront hébergés dans la salle polyvalente et auront accès aux douches du stade municipal.

Le chantier s'organisera autour de la réfection du muret du canal (côté propriété de M. et Mme. Jean-Luc COLLIN) et la réalisation d'un crépi à la chaux sur le mur de la Poste (côté rue des Fossés). Gilles VILLATTE, employé municipal, est mis à disposition pour encadrer le groupe. Il sera aidé par Noël MEUNIER et les conseillers municipaux disponibles ainsi que toute personne qui souhaiterait se joindre à eux.

Bien sûr, l'accueil de ces jeunes sera aussi l'occasion de moments conviviaux et de découverte des pays d'origine. Vous êtes tous cordialement invités à ces riches moments d'échanges et notamment lors du **pot d'accueil** qui aura lieu le **21 juillet 2009 à 19h30** à la salle polyvalente.

Une enquête publique est organisée sur la commune de Limoise du 22/06/09 au 23/07/09 inclus. Elle a trait à la demande présentée par le GAEC De ROOVER à l'effet d'obtenir l'autorisation d'augmenter la capacité de l'élevage de vaches laitières : passage de 165 bovins (dont 90 vaches laitières) à 375 bovins (dont 200 vaches laitières) et de l'élevage porcin : passage de 6 271 têtes à 8 026. La commune de Franchesse est surtout concernée par l'épandage des lisiers (sur environ 400 ha). Le dossier est consultable en mairie de Franchesse. **Le dossier et le registre d'enquête sont déposés et tenus à la disposition du public en mairie de Limoise** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit **le lundi de 08h30 à 12h, le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30** et le **vendredi de 13h30 à 16h**. (Présence du commissaire enquêteur le 17 juillet et le 23 juillet de 13h30 à 16h30).

ENTRETIEN VOIRIE

Prévus au budget 2009 :

- ❖ Chemin du Mont à Rouère et à Franchesse
- ❖ Chemin des Marys
- ❖ Chemin des Places aux Brûlés
- ❖ Chemin de la Reuille
- ❖ Chemin de Champ Paris à Châteaurenaud
- ❖ Chemin de Lavau Blanche
- ❖ Chemin de la Chevrelle et des Bouchets
- ❖ Chemin de Marchandière

pour un coût global de 45 000 € (HT) dont
29 250 € à la charge de la commune.

LES CH'TITES CANAILLES

Planning halte-garderie Juillet, Septembre et Octobre 2009 :

- mercredi 15 juillet (09h00 - 12h00)
- mardi 1 septembre (13h30 - 19h00)
- mercredi 16 septembre (09h00 - 12h00)
- mardi 29 septembre (13h30-19h00)
- mercredi 14 octobre (09h00 - 12h00)
- mardi 27 octobre (13h30 - 19h00)

Pour tous renseignements, s'adresser au
06 64 15 03 16

ARRETE PREFECTORAL

Arrêté préfectoral du 15 mai 2009 pour la campagne agricole 2009 :

La destruction du chardon des champs est déclarée obligatoire sur l'ensemble des terrains clos ou non d'un certain nombre de communes de l'Allier dont FRANCHESSE.

Cette destruction incombe à l'exploitant du terrain ou à défaut à son propriétaire.

Dans le cas où la destruction des chardons n'est pas faite, le maire peut faire procéder, aux frais du propriétaire ou de l'usager du terrain en cause, à cette intervention.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura lieu le samedi 10 octobre 2009.

Les personnes concernées (âgées de 65 ans et plus) se verront remettre une invitation par les membres du CCAS.

BIBLIOTHEQUE

Située au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, la bibliothèque est ouverte un mercredi sur deux (dates ci-dessous).

Vous y trouverez de quoi satisfaire, gratuitement, tous vos goûts de lecture (bandes dessinées, romans, documentaires, livres pour enfants, etc...).

Les livres sont renouvelés 2 ou 3 fois par an lors du passage du bibliobus de la Médiathèque Départementale.

De plus, la Médiathèque a mis un place le « service documentaire express » encore appelé « navette » qui apporte au relais bibliothèque, entre deux passages du bibliobus, les livres ou documents souhaités.

La démarche est simple : vous indiquez à M. DARD, le responsable de la bibliothèque, le document ou le livre que vous souhaitez et il se charge de le commander à la Médiathèque.

Date ouverture 2^e semestre 2009 :

1^{er}, 15 et 29 juillet / 12 et 26 août
09 et 23 septembre / 07 et 21
octobre
04 et 18 novembre / 02, 16 et 30
décembre



SUBVENTIONS COMMUNALES ANNEE 2009

✓ Amicale des Anciens d'AFN :	230,00 €
✓ Amicale des Donneurs de Sang :	65,00 €
✓ Amicale Laïque :	320,00 €
✓ AS Franchesse (Foot) :	800,00 €
✓ Centre Social Rural de Lurcy-Lévis :	362,40 €
✓ Club des Retraités :	400,00 €
✓ Comité des Fêtes :	1 400,00 €
(inclus participation au feu d'artifice)	
✓ Coopérative scolaire :	325,00 €
✓ I.F.I. 03 :	60,00 €
✓ L'Allier à Livre Ouvert :	49,83 €
✓ Les Ch'tites Canailles :	1 800,00 €
✓ Section Locale de la FNATH :	65,00 €
✓ S.P.A. :	232,00 €
✓ Vaincre la Mucoviscidose :	65,00 €

ETAT-CIVIL

Naissance :

Emma DOUCHIN, le 20 mai,
fille de Christelle MARCINIAK
et Benjamin DOUCHIN, domiciliés « Avreuil »

Décès :

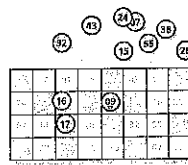
Mme Jacqueline FOUCAUD, le 10 janvier

M. Paul COUPEZ, le 24 janvier

AGENDA FESTIF ET CULTUREL

- ✓ Lundi 13 juillet : concours de pétanque du Foot au stade en nocturne
- ✓ Mercredi 15 juillet : balade des 4 saisons (*) chez Michel LAMBOLEY
- ✓ Du lundi 20 au jeudi 29 juillet : chantier international de jeunes avec le pot d'accueil le 21 à 19h30
- ✓ Vendredi 24 juillet : balade des 4 saisons (*) : visite de l'église Saint-Etienne avec André DESPRET
- ✓ Du lundi 27 juillet au 3 août : exposition et démonstration des artistes
- ✓ Du vendredi 31 juillet au 3 août : fête patronale avec manèges et diverses activités organisées par le Comité des Fêtes, le club de foot et les jeunes agriculteurs du Canton : voir détail ci-dessous.
- ✓ Mardi 11 août : balade des 4 saisons (*) chez Michel MAZZONI
- ✓ Vendredi 21 août : concert lyrique
- ✓ Samedi 29 août : concert musique trad
- ✓ Samedi 05 septembre : randonnée du comité des fêtes
- ✓ Dimanche 13 septembre : rifles du Club des Lanciers
- ✓ Mardi 15 septembre : balade des 4 saisons (*) chez Michel LAMBOLEY
- ✓ Mardi 22 septembre : balade des 4 saisons (*) chez Michel MAZZONI
- ✓ Mercredi 11 novembre : commémoration Armistice 1918
- ✓ Samedi 28 novembre : concours de belote du Club des Lanciers
- ✓ Samedi 05 décembre : Après-midi récréatif dans le cadre du Téléthon

(*) Balade des 4 saisons : Visite gratuite mais inscription obligatoire à l'Office du Tourisme (04 70 67 09 79) [Voir page 12].



L'été sera chaud. Comme toujours ou presque, notre **fête patronale** aura lieu le premier week-end d'août.

Vendredi : Marathon des noctambules dès la tombée de la nuit, avec la boule d'argent de notre précieux club de football.

Samedi : A l'aube et pour la première fois, une foire ovine primée prend le relais des marathoniens. Dès la nuit tombée, nos enfants tiendront leurs lampions au côté de Raymonde et Marguerite ; mais leur âge avancé ne pourra leur permettre ni de participer à la fête foraine ni de profiter du bal des jeunes !

Dimanche : Pour les plus solides qui auront dégusté l'omelette du dimanche matin, il ne leur restera que peu de temps pour déguerpir

avant que Dédé les submerge de chiffres à l'occasion du loto dominical. La nuit sera encore torride avec notre deuxième bal.

Lundi : L'après-midi nous pourrons admirer nos enfants s'adonner aux jeux municipaux. Les parents piaffant d'impatience pourront savourer le traditionnel apéritif gratuit. Qu'à cela ne tienne si l'ambiance s'affirme encore, c'est avec un feu d'artifice que nous clôturerons cette journée avant de valser jusqu'au petit jour à l'occasion du troisième bal.

Nous vous souhaitons bien sûr d'en profiter au maximum de vos possibilités. En ce temps de crise notre ruralité ne peut être que synonyme de notre grande richesse d'âme.

AMICALE LAÏQUE

La saison 2008/2009 vient de s'achever et le bilan est très satisfaisant avec une excellente fréquentation au club informatique où les cours sont encadrés par les deux « Jean-Claude » et un maintien des effectifs à la gym avec Sylvine.

Quelques personnes se réunissent également le lundi après-midi à la bibliothèque pour des moments conviviaux autour de travaux d'aiguilles (crochet, dentelle, point de croix ...).

L'amicale a organisé le carnaval pour les enfants de la maternelle, avec la collaboration de leur enseignante et des employées de l'école. Un défilé joyeusement coloré a traversé le bourg pour se rendre à la salle polyvalente. Après une belle démonstration de leurs talents de danseurs, les enfants ont apprécié le goûter préparé à leur intention.

Le tirage de la tombola a eu lieu le jeudi 11 juin à l'issue du thé dansant animé par deux musiciens.

Les activités reprendront en septembre après l'assemblée générale prévue le lundi 07 septembre 2009 à 20h30 à la salle polyvalente, où toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Informatique (à l'ancien presbytère) :

- ✓ journée porte ouverte le jeudi 10 septembre de 17h00 à 19 h00.
- ✓ 1^{er} cours le mardi 15 septembre après-midi

Crochet, dentelle, point de croix (à l'ancien presbytère - salle de la bibliothèque) :

- ✓ lundi 14 septembre à 14h00

Gymnastique (salle polyvalente)

- ✓ jeudi 17 septembre à 19h00

Si vous êtes intéressés par ces différentes activités, vous pouvez vous renseigner à la mairie (Tél : 04 70 66 26 26) auprès de la présidente de l'Amicale (06 85 05 70 80) mais également auprès de :

- ✓ Jean-Claude JACQUET (04 70 66 27 97) et Jean-Claude JEGO (06 81 97 52 82) pour l'informatique
- ✓ Marie-Christine VILLATTE (04 70 66 26 71) et Sandrine LAVELATTE (04 70 66 24 35) pour les travaux d'aiguilles
- ✓ Sylvine HAMEL (04 70 66 06 64) pour la gym.

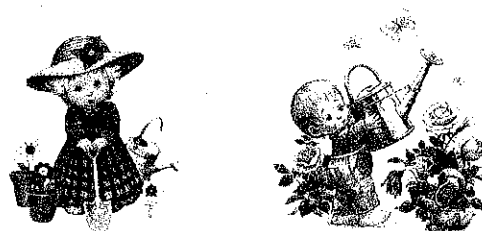
Rendez-vous le 07 septembre pour l'assemblée générale ...

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le jury départemental vient à Franchesse, tous les ans, vers le 20 juillet imposant de ce fait le passage du jury communal, début juillet, pour signaler les plus beaux fleurissements (inscription préalable en mairie).

Rappelons que ce concours est organisé pour embellir notre commune.

Les récompenses, bons d'achat chez M. et Mme RAGUET, horticulteurs à Bourbon l'Archambault, sont remises lors d'une petite cérémonie à l'automne et doivent permettre aux participants de fleurir chaque année un peu plus.



TELETHON

Malgré un contexte difficile, la mobilisation autour des "berdins" (fil rouge 2008) était au rendez-vous ; en effet, plus de 14 000,00 euros, récoltés au sein de la communauté de communes en bocage bourbonnais, ont été versés au Téléthon en décembre 2008.

Encore merci à tous.

Cette année, le thème abordé sera "musique en fête" : chaque commune doit chanter ! avis aux amateurs ou professionnels.

Si certains d'entre vous sont intéressés pour enregistrer une chanson sur un CD vendu au profit du Téléthon, contacter Corinne GAUJOUR (04 70 66 28 75).

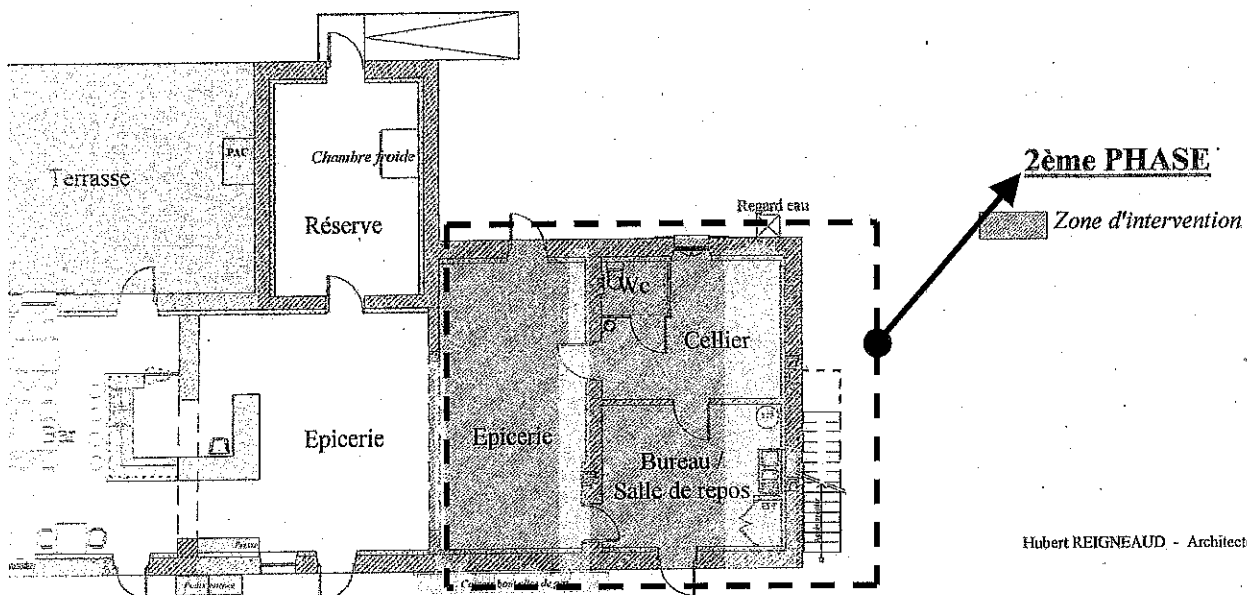
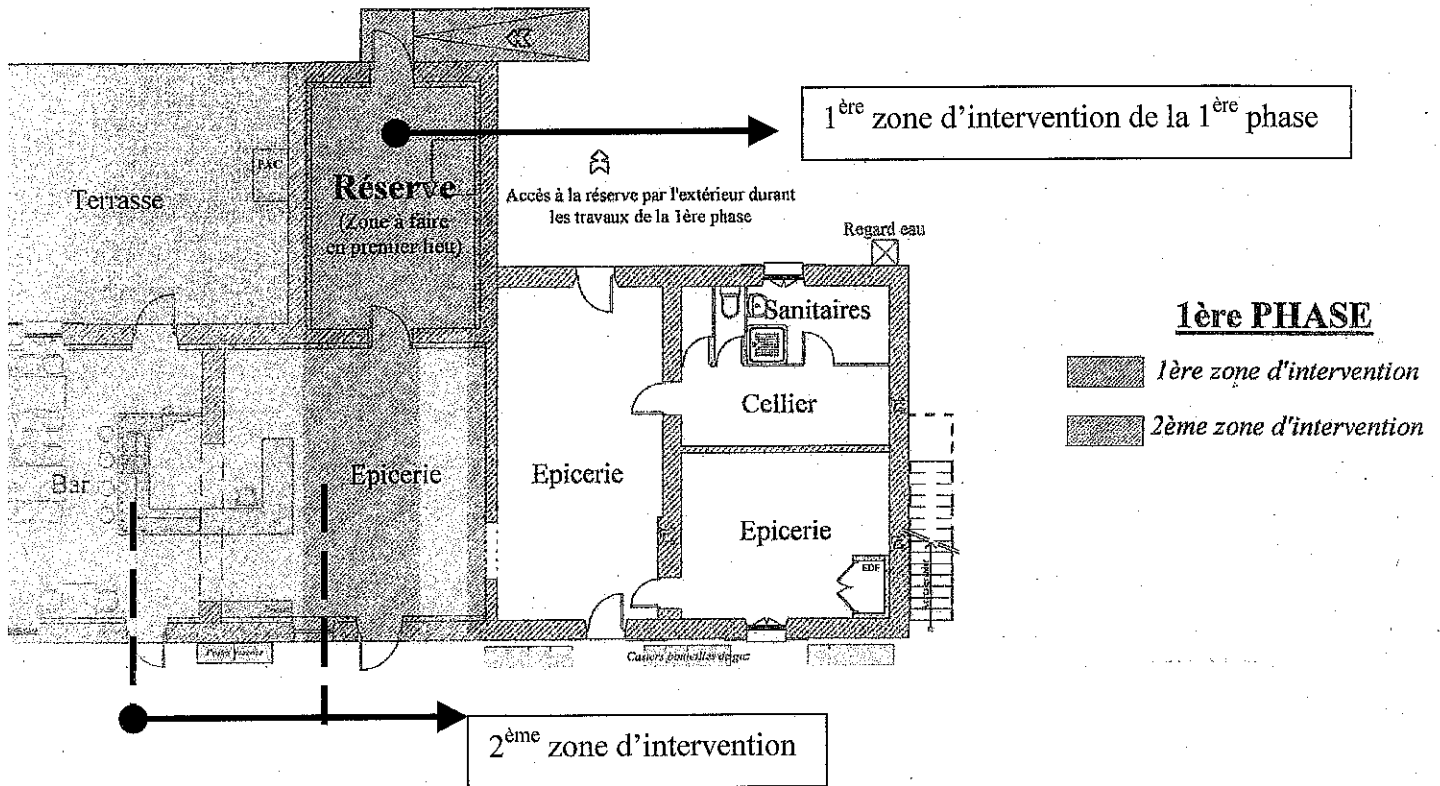
TRAVAUX

Réalisés :

- ❖ Route de Coulevre : enfouissement des réseaux et nouvel éclairage, pour un coût à la charge de la commune de 46 247 €.

Prévus :

- ❖ Logements communaux (Place de la Poste) : remplacement cabine de douche et installation ventilation mécanique.
- ❖ Aménagement et mise aux normes du local commercial loué à Mme DESAMAIS. Les travaux se feront en deux étapes pour éviter la fermeture du magasin (plan ci-dessous).



Hubert REIGNEAUD - Architecte

ECOLE MATERNELLE : ANIMATION ADATER

Vendredi 12 juin, nous avons passé la journée dans la nature, au Veudre. Voici le récit de notre sortie.



On a cherché le jardin d'Arnaud (Hugo).

On a cherché les petites
cabanes des insectes
(Rachel).

On a été voir les boîtes
(Baptiste).

Des boîtes d'oiseaux
et de serpents
(Christopher).

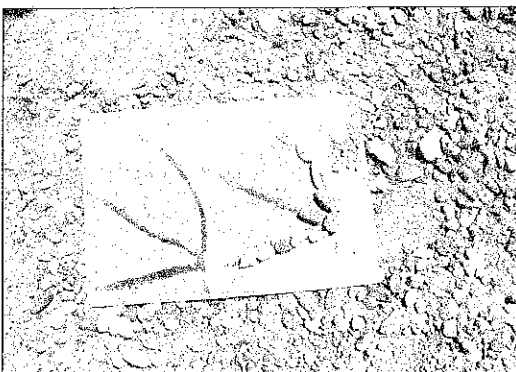


On a fait un parcours (Célian).
On s'est tenu à la corde pour
pouvoir avancer (Alban, Hervé).
Avec le masque (Léa).
Et après, on a marché sur les
marrons (Alexandre).

On a pêché des petites
bêtes qui vivaient dans
l'eau (Baptiste).
Des crevettes (Jérémy).
Des écrevisses (Lorenzo).



On a pêché avec des épuisettes.

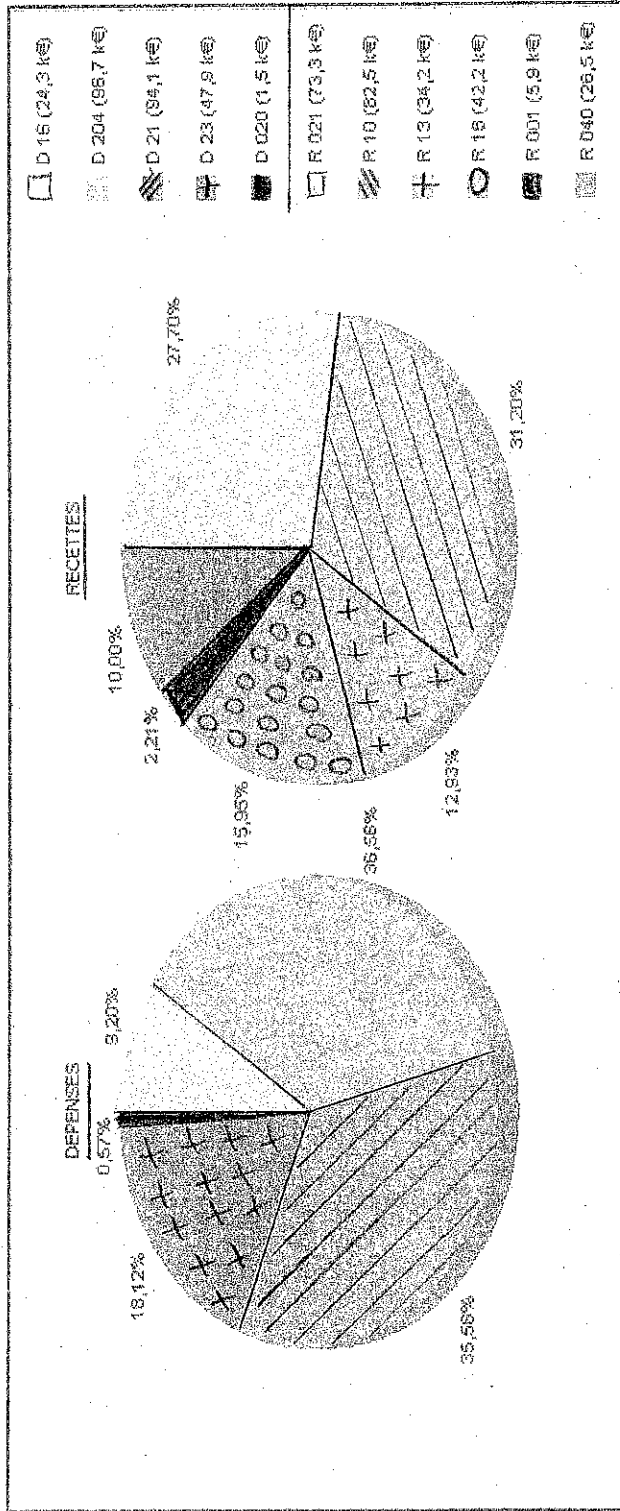


On a mis des cailloux
sur des empreintes (Célian).
Après on a mis du sable
(Baptiste).



BUDGET COMMUNAL 2009 (INVESTISSEMENT)

Vue d'ensemble par chapitre de l'investissement des dépenses et recettes - Commune de FRANCHESSE - 2009

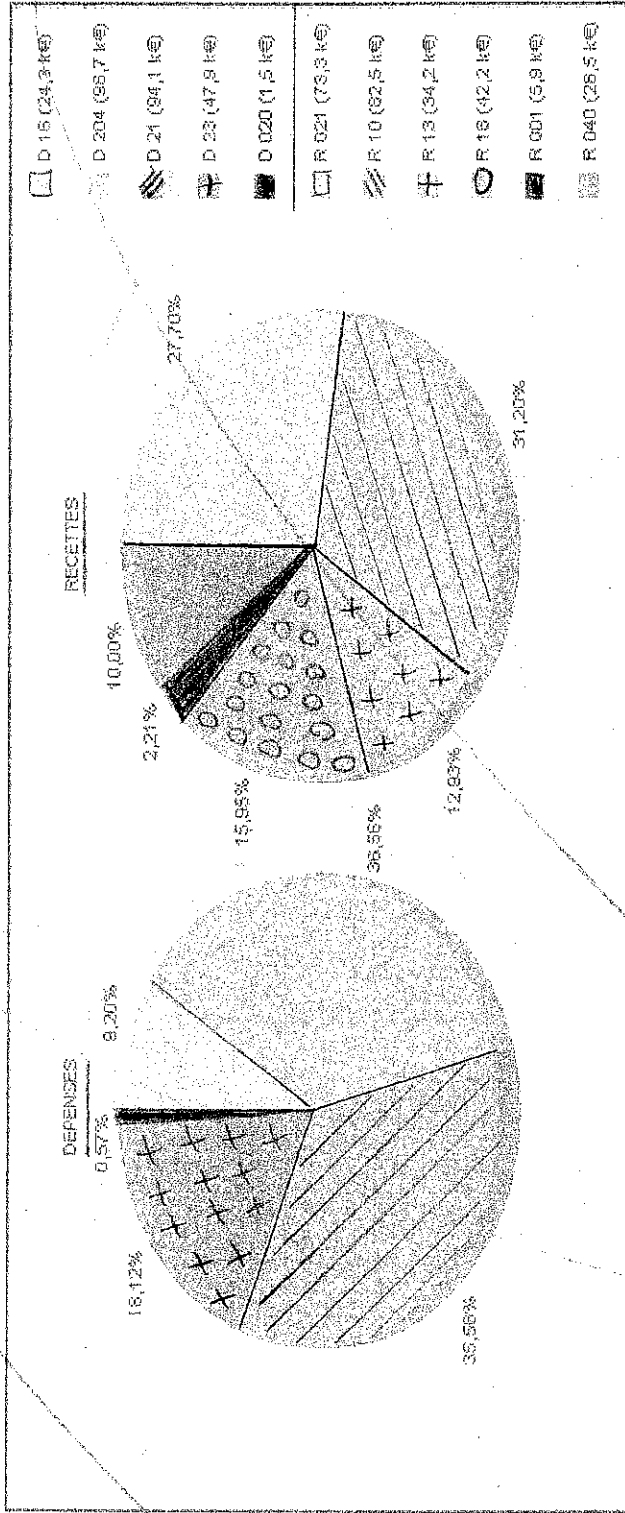


Dépenses d'investissement		Montant
Chapitre	Désignation	
16	Emprunts et dettes assimilés	24 325,00
204	Subventions d'équipement versées	96 706,00
21	Immobilisations corporelles	94 060,00
23	Immobilisations en cours	47 917,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00
	TOTAL DEPENSES	264 508,00

Recettes d'investissement		Montant
Chapitre	Désignation	
021	Virement de la section de fonctionnement	73 270,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 523,00
13	Subventions d'investissement reçues	34 200,00
16	Emprunts et dettes assimilés	42 200,00
001	Excédent d'investissement reporté	5 854,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 461,00
	TOTAL RECETTES	264 508,00

BUDGET COMMUNAL 2009 (INVESTISSEMENT)

Vue d'ensemble par chapitre de l'investissement des dépenses et recettes - Commune de FRANCHESSE - 2009



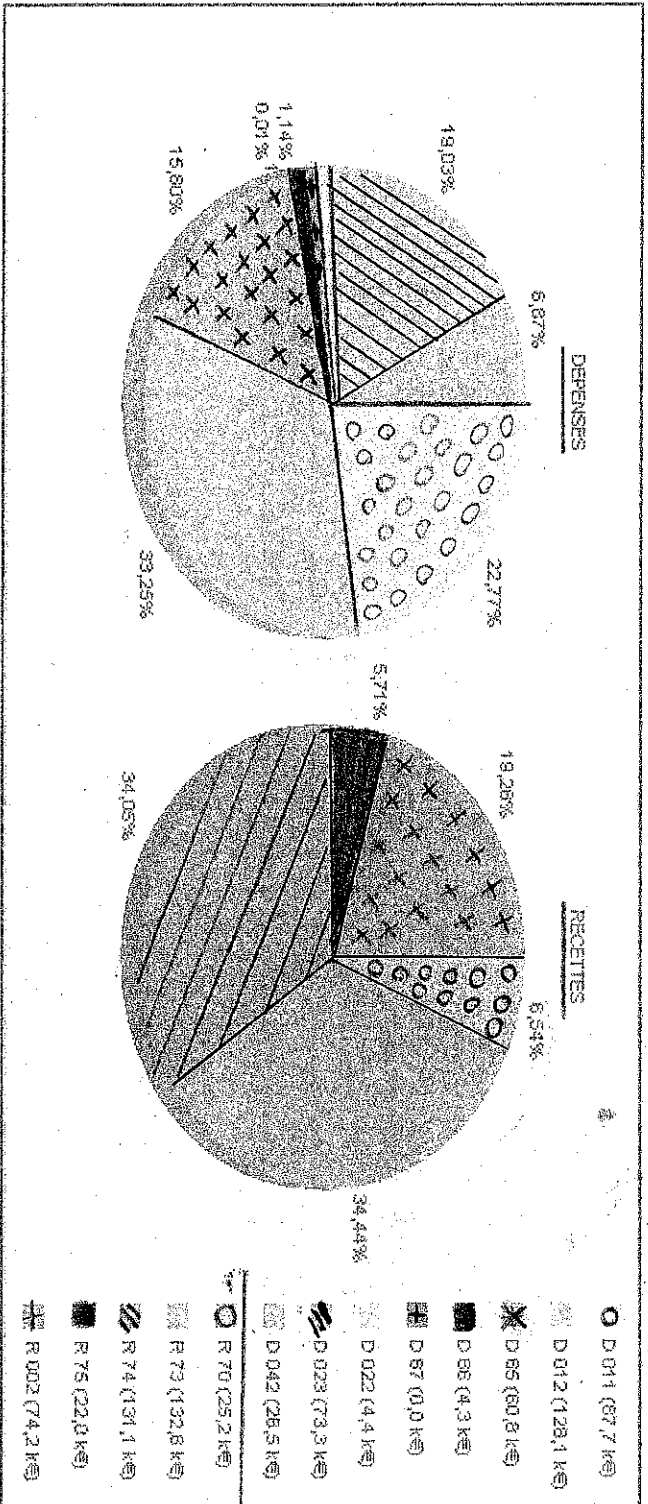
Dépenses (D)
Recettes (R)
Exemple : D16
 correspond au
 chapitre 16 des
 dépenses dans le
 tableau ci-dessous

Dépenses d'investissement		Montant
Chapitre	Désignation	
16	Emprunts et dettes assimilés	24 325,00
204	Subventions d'équipement versées	96 706,00
21	Immobilisations corporelles	94 060,00
23	Immobilisations en cours	47 917,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00
	TOTAL DEPENSES	264 508,00

Recettes d'investissement		Montant
Chapitre	Désignation	
021	Virement de la section de fonctionnement	73 270,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 523,00
13	Subventions d'investissement reçues	34 200,00
16	Emprunts et dettes assimilés	42 200,00
001	Excédent d'investissement reporté	5 834,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 461,00
	TOTAL RECETTES	264 508,00

BUDGET COMMUNAL 2009 (FONCTIONNEMENT)

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement des dépenses et recettes - Commune de FRANCHESSE - 2009



Dépenses (D)
 Recettes (R)
 Exemple : R 70 correspond au chapitre 70 des recettes dans le tableau ci-dessous

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	87 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	128 050,00
65	Autres charges de gestion courante	60 844,00
66	Charges financières	4 311,00
67	Charges exceptionnelles	45,00
022	Dépenses imprévues	4 404,00
023	Virement à la section d'investissement	73 270,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 461,00
	TOTAL DEPENSES	385 086,00

Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	25 173,00
73	Impôts et taxes	132 627,00
74	Dotations, subventions et participations	131 134,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	74 152,00
	TOTAL RECETTES	385 086,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BOCAGE BOURBONNAIS

Depuis 2004, année de son lancement, la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais a toujours été soucieuse de mettre en place des actions répondant aux besoins de la population et aux volontés de développement de notre territoire intercommunal.

Tout d'abord, suite au diagnostic du territoire et au besoin affirmé par les associations locales d'un véhicule pour pouvoir développer ou créer de nouvelles animations destinées à toute la population, notre Communauté de Communes a acheté un véhicule d'une capacité de 9 places (y compris le chauffeur). Depuis sa mise en service en juin 2008 ce mini bus rencontre un vif succès.

Egalement pour les associations, la Communauté de Communes met à disposition un photocopieur couleur pour réaliser tracts, affiches... indispensables pour annoncer leurs manifestations.

Ensuite, parce que l'installation de nouvelles activités ou le développement de celles existantes constituent un labyrinthe dans lequel beaucoup de porteurs de projet se perdent, l'ensemble de nos élus ont créé un **Lieu Unique d'Accueil en Bocage Bourbonnais**.

Situé dans les locaux de la Communauté de Communes « Maison de Pays – 1, Place de l'Hôtel de Ville – Bourbon-L'Archambault » le Lieu Unique d'Accueil a pour principales missions :

- l'orientation des personnes vers les bons interlocuteurs selon leurs questions et leurs besoins,
- l'accompagnement des futurs résidents pour leur installation sur notre territoire : logement, travail du conjoint, garde et scolarisation des enfants, vie associative,
- l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'activité dans la formalisation de leur projet de vie : projet professionnel mais aussi projet familial et social.
- l'accompagnement des responsables d'activités indépendantes qui souhaitent cesser leur activité et la transmettre

Vous pouvez contacter le lieu unique d'accueil au **04 70 67 11 89** ou par courriel à : **luc.comcom-bocage-bourbonnais@orange.fr**

Toutes ces informations sont répertoriées sur le Livret d'Accueil « Vivre et Créer en Bocage Bourbonnais » disponible en Mairie, ainsi que sur le site Internet de la Communauté de Communes :

www.cc-bocage-bourbonnais.com

RANDONNEES :

Grâce à la Communauté de Communes, la valorisation des chemins de randonnées, par un balisage approprié, a pu être réalisé. Un topoguide est en cours d'élaboration.

Deux circuits, partant du bourg de Franchesse, sont d'ores et déjà balisés.

Ils sont consultables et imprimables à partir du site : www.cheminsdissards.fr

RIS (RELAIS INFORMATIONS SERVICES)

Le panneau d'informations implanté devant la Poste (auparavant localisé au croisement des routes de Limoise et d'Agonges) a été réalisé par la Communauté de Communes en partenariat avec les élus.

Il présente sur une face la carte de la Commune avec l'ensemble des informations utiles : restauration, hébergements, activités et services, et sur l'autre face, la carte de la Communauté de Communes.

VENT DE COLÈRE OU VENT D'ESPOIR ?

Les élus de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais se sont interrogés sur les énergies renouvelables pouvant être développées sur le territoire : plaquettes de bois comme mode de chauffage, vent comme source d'énergie ... Les collectivités ne peuvent agir sans étude préalable. Concernant l'éolien, elle a été confiée au bureau « ENCIS Wind » et présentée en réunion publique à Ygrande, le 17 mars.

Une ZDE (Zone de Développement de l'Eolien) est soumise à la circulaire du 19 juin 2006 applicable en juillet 2007 : « Les installations éoliennes connectées au réseau ne peuvent bénéficier de l'obligation de rachat que si elles sont situées dans des ZDE **définies par le Préfet** de département sur **proposition des communes** ou des EPCI (sous réserve de l'accord des communes concernées) ».

La première étape de la démarche ZDE consiste à inventorier et superposer trois types de contraintes. Premièrement, les **contraintes techniques** : les ressources en vent, le raccordement électrique, les lignes hautes tensions, les servitudes radioélectriques, la circulation aérienne civile et militaire, les captages d'eau potable, les voies de transport et de communication (routes, voies ferrées ... l'habitat ...) deuxièmement, les **contraintes environnementales** : NATURA 2000, ZNIEFF, ZICO, arrêtés de protection des biotopes, parcs et réserves, grands ensembles forestiers ... et enfin les **contraintes paysagères** : sites inscrits ou classés, zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, monuments historiques, paysages emblématiques ...

Durant la deuxième étape les ZDE possibles sont définies, lors de la troisième elles sont évaluées et elles ne sont choisies qu'à l'issue de la quatrième étape.

On comprend ainsi que cette étude, qui n'est pas un document d'urbanisme, est un outil précieux pour **éviter une implantation anarchique d'éoliennes**.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles ...

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

ZICO : Zones d'importance pour la conservation des oiseaux

A l'issue de la deuxième étape (ZDE possibles déterminées), les **conseils municipaux** devaient émettre un avis.

Le conseil municipal de Francheffe, consulté lors de la réunion du 5 mai, a émis un avis favorable concernant les 2 zones dans le périmètre desquelles se trouve la commune (une située à St Plaisir et l'autre à Bourbon l'Archambault).

Les conseils municipaux de Louroux Bourbonnais et Saint-Plaisir ont émis un avis défavorable.

Les conseillers communautaires, réunis le 2 juin, ont décidé de tenir compte de ces avis défavorables et de poursuivre l'étude avec seulement les **2 zones restantes** sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes : une sur Ygrande et une sur Bourbon.

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)

Entré en vigueur au 1^{er} juin 2009, il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes :

- ⇒ de plus de 25 ans (ou moins si un enfant né ou à naître)
- ⇒ sans activité
- ⇒ exerçant ou reprenant une activité professionnelle (cumul salaire + RSA, celui-ci décroît progressivement à mesure que les revenus du travail augmentent)
- ⇒ françaises et résidant en France métropolitaine ou titulaires depuis 5 ans d'un titre de séjour autorisant à travailler

Quelles démarches effectuer ?

Pour les travailleurs à revenus modestes :

1. Pour savoir si vous pouvez bénéficier du RSA, faites une simulation en ligne sur les sites (www.rsa.gouv.fr ou www.caf.fr ou www.msa.fr) ou appelez le **numéro 3939** (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

2. Pour déposer une demande, il suffit de télécharger le formulaire sur l'un de ces sites ou de s'adresser à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ou à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA).

3. La CAF ou la MSA se chargera d'enregistrer votre demande et d'effectuer le versement de l'allocation de revenu de solidarité active.

Pour les bénéficiaires du RMI et de l'API, aucune démarche à effectuer, ces prestations seront remplacées automatiquement par le RSA.

CAF de l'Allier : 08 20 25 03 10

Site : www.caf.fr

MSA Auvergne : 08 10 10 11 20

Site : www.msa-auvergne.fr

LA GENDARMERIE VOUS INFORME :

SMS frauduleux

Véritable fléau, le nombre de SMS frauduleux ou SMS de spam envoyés a explosé en quelques années.

Que sont ces SMS ? En général, on vous demande de rappeler un numéro surtaxé car vous avez reçu un message ou une vidéo d'une « amie », vous avez gagné à une « loterie » ou une « voyante » veut vous prédire votre avenir. Bien entendu, si vous rappelez le numéro mentionné vous allez payer le prix fort. Pour cette raison, ne répondez jamais à ce genre de SMS commerciaux.

Depuis le mois de novembre 2008, un numéro de téléphone gratuit a été mis en place pour lutter contre ces SMS indésirables. Il s'agit du **33700**.

Ainsi, si vous êtes victime de ce genre d'escroquerie, n'hésitez pas à le signaler à ce numéro.

Depuis le lancement de ce portail, déjà 190 000 signalements ont été transmis qui ont abouti à la coupure de plus de 150 numéros liés à ce genre de messagerie.

Escroqueries par Internet

Les escroqueries par Internet sont nombreuses et peuvent être classées en 3 groupes :

1. Les escrocs génèrent aléatoirement des numéros de carte bancaire jusqu'à ce qu'ils aboutissent à un numéro valide. A partir de là, ils effectuent des achats dans le monde entier en général sur des sites de voyage ou de casinos en ligne. Votre banque vous demandera un

récépissé de dépôt de plainte pour effectuer le remboursement des sommes débitées.

2. Les escrocs mettent en vente des voitures, des tracteurs, des biens mobiliers et même des animaux à des prix défiant toute concurrence. La naïveté et l'occasion de faire une très bonne affaire l'emportent sur la méfiance au regard de ces annonces. D'autant plus que le paiement doit être effectué par mandat Western Union ou virement bancaire vers des pays lointains. Bien entendu, il ne faut jamais acheter un bien de grande valeur sans l'avoir vu et il faut proscrire l'envoi d'argent liquide vers des pays étrangers

3. Les escrocs cherchent à louer des gîtes et chambres d'hôtes pour une très longues périodes ou ils vous annoncent que vous avez gagné à une loterie étrangère. Alors pour pouvoir vous transférer l'argent, ils vous demandent de régler des frais de douane par virement Western Union. Il faut faire très attention car ils vous harcèlent de messages et réussissent à vous embrouiller et à profiter en quelque sorte de votre faiblesse.

Les escrocs s'adaptent très rapidement. Ils ont constaté que l'utilisation de virements Western Union était de plus en plus difficile. Ils ont donc opté pour l'emploi de « mules ». Il s'agit de personnes habitant en France qui, moyennant un pourcentage sur la transaction, reçoivent les mandats cash urgent des victimes et renvoient, par Western Union, l'argent des escroqueries, dans des pays lointains. Cette méthode est faite pour mettre en confiance la future victime puisque le virement s'effectue en France.

SE DISTRAIRE ET CONNAITRE SA REGION

Si le but premier de l'Office de Tourisme et de Thermalisme installé dans la Maison de Pays à Bourbon semble concerner principalement les touristes et les curistes, ce n'est pas le seul : **Il intéresse aussi tous les habitants de la Communauté de communes** puisque cette dernière lui a confié la compétence tourisme.

Il peut donc rendre des services à chaque habitant de la commune en recherche d'activité ou de distractions lors d'un dimanche creux ou pour organiser une balade avec des visiteurs, en découvrant la région. L'expérience prouve, et j'en ai été témoin plusieurs fois, que les habitants ne connaissent pas forcément leur coin de vie, sortis des itinéraires empruntés régulièrement pour la vie quotidienne.

A l'Office de Tourisme, des brochures, des itinéraires, des visites possibles, des informations en tout genre sont à la disposition de tous, habitants de la commune comme des visiteurs plus lointains, particulièrement :

Le journal "La Saison"

Cette feuille d'informations disponible dans les magasins de Francheville et à la Poste donne le calendrier de toutes les distractions (cinéma, fêtes, concerts, balades, visites, lotos ou raffles ...) qui se déroulent chaque mois dans chacune des onze communes de la Com-Com.

Rallye automobile :

Pour mémoire, car il sera passé à la date de parution de ce bulletin. Il s'agit d'un parcours automobile d'un peu plus de 100 km, sous forme de rallye (questions, énigmes...) qui traverse les onze communes de la Com-Com par des chemins inhabituels, vraiment hors des sentiers battus, permettant de découvrir des sites et des paysages insoupçonnés... même des habitants. Si le côté rallye rebute, la promenade en elle-même vaut d'y participer. Traditionnellement, il a lieu le dernier dimanche de juin.

Balades des 4 saisons :

Ce sont des visites ponctuelles d'activités diversifiées, de sites et de monuments. Elles permettent d'entrer en des lieux où le public n'est pas toujours admis. Quelques exemples (liste non exhaustive) : atelier de taille de cristaux, l'établissement thermal, SICABA, le Casino de Bourbon, le prieuré St Jean de Grosbois, l'usine Mewa, l'hôtel de Paris, le journal La Montagne, l'atelier d'un faïencier sur Moulins...

Dans les ateliers, les artistes ou artisans sont au travail et expliquent avec beaucoup de passion les différentes étapes de leurs productions. On peut trouver le calendrier de la centaine de visites prévues du début avril à fin octobre en mairie ou à l'Office de Tourisme. Ces visites sont organisées par les offices de Bourbon-L'archambault, Lurcy-Lévis et Moulins (visite gratuite). *Pour Francheville, voir l'agenda page 3.*

Bourbonrama :

Les Offices de Tourisme de Bourbon et Moulins ont édité un guide détaillant 5 itinéraires de découvertes de 60 à 90 km au départ de Moulins, Souvigny ou Bourbon.

Un thème lié à la saga des Bourbons est attaché à chacun des circuits. En suivant Sire Hugues dans les sites de la ville de départ, puis de village en village par de petites routes tranquilles, on pénètre ainsi au cœur du pays Bourbon.

Le guide est complété par une cinquantaine de séquences audio qui accompagnent le visiteur en le transportant dans une ambiance, une histoire, un conte local, de quoi porter un autre regard sur le Bocage ou la Sologne Bourbonnaise. Ces séquences sont téléchargeables gratuitement sur un lecteur MP3 à l'office de tourisme qui peut même en prêter un aux voyageurs démunis.

Le livret pose aussi des énigmes tout au long du trajet, énigmes dont les réponses validées permettent de recevoir un cadeau surprise. Les enfants (5-8 ans et 9-12 ans) participent à la visite des adultes tout en s'amusant à répondre à des énigmes adaptées à leur niveau de connaissances dans chacun des 5 sites principaux. Une surprise les attend à la sortie.

En outre, une carte privilèges, valable un an, remise à l'achat du livret, donne accès à tarif réduit (souvent demi-tarif) dans tous les sites culturels du pays Bourbon. Elle procure aussi des cadeaux ou des avantages chez les partenaires de l'opération (restaurants, centres aquatiques, centres équestres...)

La liste des partenaires et des avantages ou remises accordés figure dans le guide d'accueil remis gratuitement avec la carte.

Il n'est pas nécessaire de faire tout un circuit le même jour, les visites peuvent être échelonnées dans le temps, la seule contrainte étant les périodes et heures d'ouverture au public de certains monuments. (Guide Bourbonrama : 5 euros - Guide + livret enfant : 7 euros).

SE DISTRAIRE ET CONNAITRE SA REGION

Pass'Allen :

Mis en place par le Comité Départemental de Tourisme (CDT) et le Conseil Général, il permet de faire des visites (à son gré) dans 29 sites disséminés dans tout le département : l'Allier en famille ou entre amis à tarifs réduits.

En effet, avec le passeport patrimoine Pass'Allen, dès la 2^e visite, on bénéficie de tarifs préférentiels (jusqu'à 50 % sur certains sites). Il suffit de faire valider le passeport par un coup de tampon auprès du lieu visité. On a ainsi la possibilité d'avoir un aperçu plus large des richesses de l'Allier.

En plus, il est possible de participer à un jeu-concours en renvoyant la grille et le coupon au C.D.T avant le 30 novembre 2009.

Un Pass'Allen a été encarté au milieu du dernier numéro de la revue du Conseil Général "Reflets d'Allier". Il donne la liste des 29 sites participant à l'opération, le tarif normal et le tarif Pass'Allen d'accès à chacun d'eux. En cas de perte de la revue, l'Office de Tourisme en est abondamment fourni. A chacun d'user au mieux de ces possibilités, de les conseiller à des amis ou à des vacanciers !

BALADE « SAVEURS ET PATRIMOINE »

C'est le **18 juillet**, à **Agonges**, qu'aura lieu cette année la balade animée organisée par la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais. Cette randonnée, dont le **départ** est fixé à **14h30 place de la mairie**, traversera le bocage pour amener les participants à admirer, goûter, déguster, écouter Au programme :

Intervention du propriétaire du Château des Sacrots, présentation d'un élevage, collation

dégustation des produits de Corinne LAFORT (fromage); Fabienne MARAIS (oeufs et poulet), Simone S'JONGERS (fromage hollandais) et Fernande JUGE (beurre), présentation de l'église, intervention musicale assurée par la Jimbr'Tée pendant la collation.

De quoi passer un très agréable moment.

Tarif par participant : 8 €/adulte

Repas du soir : proposé par Irma Witte 11 €

Pour les fervents, vous retrouverez toutes ces informations, et plus encore sur les sites Internet des Offices de Tourisme et sur celui de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais.

Leçon de vocabulaire à l'usage :

- ✓ de ceux qui ne savent pas
- ✓ de ceux qui ne savent plus
- ✓ de ceux qui veulent se désintoxiquer du langage des rois parisiens
- ✓ de ceux qui pensent que l'anglais est trop envahissant et que Jeanne d'Arc ferait bien de revenir
- ✓ et surtout de ceux qui ne veulent pas oublier

Du fromage de marchand

"Dans l'temps" les tables de notre région n'avaient pour tout plateau de fromages que la production locale : fromage de chèvre ou fromage de vache "blanc", "sec", ou "vieux".

"Pour les fromages de chièvi, ma paure dam', faudra pu y compter, les vaches ont pu d'lait". Et c'est dans ces moments-là ou à l'occasion de repas de fête, que l'on allait chez l'épicier acheter du "fromage de marchand".

Aujourd'hui, l'évolution des structures agricoles et les règlements sanitaires draconiens font que ces fromages locaux ont pratiquement disparu et le "fromage de marchand" a gagné quotidiennement toutes les tables.

Notre langage a subi le même sort. Par les efforts conjugués de l'école, de la télévision et des nombreux déplacements imposés, ces mots bourbonnais sont de moins en moins utilisés et laissent la place au langage "fromage de marchand", uniforme et aseptisé, lui-même en grand danger devant l'étranger.

Ces mots sont d'autant plus menacés que les conditions de leur emploi ont disparu : la moissonneuse-batteuse a fait disparaître la "daille", le "râteau", les "frziaux", le "clo"...

Encore une ou deux générations et ils auront complètement disparu !

Pour les anciens qui les ont fait vivre, pour les jeunes générations ou les néo-bourbonnais qui les découvriront, voici quelques parties du corps à retrouver : l'artou, la beuille, le cacrot ou le cacouet, le châgnon du cou, la babouine, la courgniole, le darrié ou le poragnô, les peunis, le peutra, une grouse dent, le lambouri, le mourré, le fil des reins, les noinses, les palettes, le riquiqui, l'estouma, la penasse, le nom du père.

Trois remarques pour terminer :

- 1) Pour ceux qui auraient tout trouvé, il n'y a rien à gagner !
- 2) Rien n'est moins sûr que ces mots aient été utilisés dans toutes les communes, leur emploi étant parfois très local.
- 3) Ces mots étaient parlés : ils n'ont donc pas d'orthographe. Cette écriture n'est que la transcription phonétique approximative de leur prononciation.

Définitions :

- ↳ L'artou : (ou doigt de pied) un orteil "Mère mes chausses sont déchirées, les artous dépassent au bout"
- ↳ La beuille : (ou la bouine) le ventre "Avec sa grosse beuille, y'à des années qui voyait pu sa b'rlette" - "Sacré ch'fit bouinat, va !"
- ↳ Le cacrot : le sommet du crâne "Prends ton chapeau, le soleil va t'taper su l'cacrot" "C'te vin, y chauffe le cacrot"
- ↳ Le châgnon du cou : la nuque, les vertèbres cervicales "Descends de c't'échelle ; si tu tombes, tu vas te casser le châgnon du cou !"
- ↳ La Babouine : la lèvre "Dieu qu'elle est laide avec ses grosses babouines"
- ↳ La courgniole : la gorge, le gosier "Et si je nous en j'tions un derrière la courgniole"
- ↳ Le petoué – le darrié – le portagnô : le derrière, les fesses "J'vas t'foute ma main sur ton portagno si t'es pas sage"
- ↳ Les peunis : les pieds (des enfants) "Tu vas avoir froid à tes petits peunis si tu marches pieds nus sur les carreaux"
- ↳ Le peutra : la poitrine "Ça m'chauche sur l'peutra, docteur"
- ↳ Une grouse dent : molaire "Il a un'grouse dent qu'pousse, ça le rend grilou"
- ↳ Le lambouri : le nombril "Y voulait pas que j'y touche le lambouri"
- ↳ Le mourré : le nez "L'sang y pissait du mourré après c'te sacré coup de poing"
- ↳ Le fil des reins : la colonne vertébrale "Y s'est cassé le fil des reins en tombant du c'risier"
- ↳ Les noinses : les articulations des doigts "J'aimais pas quand y faisait craquer ses noinses à la fin du repas"
- ↳ Une palette : une incisive "Te v'là b'rchoux à présent qu'tas perdu une palette"
- ↳ Le riquiqui : l'auriculaire "L'Ar'né, y fourre tout l'temps son riquiqui dans son mourré"
- ↳ L'estouma : la poitrine (les seins) "All' a de l'estouma c'te gazille"
- ↳ La penasse : la langue "Y tirait une longue penasse toute rouge, mais il avait bu 6 litres de baco de Mont'fin"
- ↳ Le nom du père : le front "Eh bin ! Tu t'es fait une belle bosse sur le nom du père en tombant dans l'escalier. Quelle beugne !"

Ce sont des mots que j'ai entendus, il y a de cela bien longtemps. Il en existe sans doute beaucoup d'autres.

Toutefois, j'ai écarté volontairement l'arpion, les badigoinces, la caboche, la margoulette ... qui

figurent au petit Larousse comme des mots venant de l'argot ou du français populaire (pas forcément plus utilisés ou plus connus).

Ont collaboré à ce numéro :

Isabelle Désurrier-Lafleurriel, André Despret, Vincent Lecocq, Isabelle VILLE, Corinne et Jean-Marie Gaujour, Catherine Paris, Chantal Bobier